

beauté  
esthétique

# Médecine esthétique : la « safe » attitude !

Envie de reporter les marques du temps à plus tard ? D'une peau fraîche, vivante, plumpy sans passer tout de suite à la chirurgie esthétique ? Juste quelques retouches ni vu, ni connu, et aussi de la prévention, c'est possible à condition que ce soit « safe » !

Véronique Caron et Caroline Bréhal

**E**n matière de médecine esthétique, comme en tout autre, le risque zéro n'existe pas. Une fois ce constat fait, on minimise le risque en jouant la carte de la sécurité et en adoptant la « safe » attitude. En clair, on patiente devant les nouveautés aussi séduisantes soient-elles et on se tourne vers des interventions éprouvées, des produits et des machines bénéficiant d'études cliniques sérieuses aux effets secondaires bien connus et maîtrisés.

### Le B.A. BA de la « safe » attitude

Bien choisir son médecin est la base du « safe », car même si les produits, les machines sont formidables, la pratique, le dosage, la prescription sont liés aux compétences et au savoir faire du praticien. Le bouche à oreille est un bon indicateur, les diplômes, la formation continue et l'expérience sont des critères. Et le petit truc en plus pour avoir une idée de la « patte » du médecin, rencontrer quelques patientes déjà traitées.

### Quelques conseils

- Après avoir jeté votre dévolu sur un praticien médecin, chirurgien plasticien, dermatologue ou médecin généraliste pratiquant la médecine esthétique, jetez un œil sur son internet pour vous faire une première impression. Attention aux sites tapageurs ou qui idéalisent les procédures pratiquées.
- Dès l'entrée dans le cabinet, jauger l'hygiène et la propreté des lieux. Vous avez des doutes ? Mieux vaut faire demi-tour.
- Le médecin doit prendre le temps de l'écoute de vos attentes puis exposer clairement la procédure qu'il envisage ainsi que ses effets secondaires. Si vous le sentez évasif, pressant ou tout bonnement hors sujet par rapport à vos demandes, ce n'est peut-être pas la bonne personne.
- Il n'y a pas d'obligation légale d'un délai de réflexion pour les actes de médecine esthétique, mais la remise d'un devis clair assorti d'un temps de réflexion semble de bon aloi lorsque les interventions planifiées dépassent une certaine somme.

### En terme d'évolution

Les études scientifiques à la faveur de tel ou tel produit ou machine ne sont pas toujours en accord avec les résultats sur les patients, cependant « nous avons de plus en plus de connaissance du vieillissement cutané ce qui permet d'adapter un geste de plus en plus précis, explique François Niforos chirurgien plasticien\*, et pour accompagner le geste nous avons du matériel adapté comme les canules qui sont de plus en plus fines (30 gauges, la plus petite du marché pour l'injection d'acide hyaluronique dans les lèvres) et des produits de haute technologie. » De son côté le docteur Nicolas Georgieff observe « une tendance sur l'amélioration des effets secondaires avec l'évolution des processus de réticulation pour l'acide hyaluronique : moins d'œdèmes, des produits plus facilement injectables, moins hydrophiles, ce qui offre un meilleur contrôle de l'augmentation des volumes. » En matière d'in-

jectables, le débat semble clos entre les produits résorbables ou non, les derniers (rares) étant sans aucun doute à mettre dans la catégorie à éviter. Et puis, des produits peuvent être présentés comme une alternative de longue durée, mais il faut se rappeler que « aucun produit n'est semi-résorbable, il l'est ou ne l'est pas », insiste François Niforos.

### Et la loi dans tout ça

En terme de réglementation du marché, tout le monde ne peut pas faire n'importe quoi ! Même si ce nouveau territoire qu'est la médecine esthétique installe petit à petit ses marqueurs, un encadrement clair et légiféré reste à venir. Des labels se créent, un marquage « CE » (médical) sur les produits testés et évalués par les laboratoires, un nouveau diplôme interuniversitaires de « médecine morphologique et anti-âge » qui permettra à ses titulaires d'asseoir des compétences. Reste que perdurent malheureusement certains praticiens, plus tentés par le tiroir-caisse qu'une société assoiffée de jeunesse avalise, que par la conscience des actes pratiqués et des effets secondaires à moyen et long terme sur les patients. Sur cette base, nombres de patients préfèrent ne pas passer à l'acte. Quand aux professionnels respectueux de ceux-ci, ils essuient les plâtres de confrères peu sérieux. La règlement chemine lentement et certains très bons médecins pratiquant la médecine esthétique souffrent d'un manque de reconnaissance quand d'autres professionnels reconnus sont moins compétents. Bien s'informer, croiser les sources, reste le meilleur moyen de savoir où l'on met les pieds.

## Pas safe !

Les interventions Low Cost ! Des voyages à l'étranger à des tarifs défiant toute concurrence, des séjours courts et sans service après-vente, des produits injectés non contrôlés, des pratiques en milieu plus ou moins douteux sans le respect des réglementations françaises ou européennes..., autant d'exemples qui appellent à la double vigilance si l'on veut éviter des effets irréversibles que l'on regrettera.

### - L'acide hyaluronique

Une substance résorbable issue de la biotechnologie et pratiquement identique à celle que l'on retrouve dans tous les tissus conjonctifs humains. Par des astuces de formulation on obtient des gels aux caractéristiques visco-élastiques différentes qui offrent toute une palette d'injectables adaptés au comblement, au remodelage des volumes, à l'hydratation, au lissage de la peau... Bref, du sur-mesure !

**Plutôt Safe.** Mais on ouvre l'œil sur le marquage CE médical. Pas de risque d'allergie. On voit l'effet immédiatement et la résorption du produit est lente, douce et contrôlée.

**Risque :** des complications si le produit est mal injecté ou s'il est mal réticulé. En effet pour améliorer la durabilité de l'AH dans la peau on se sert du BDDE, un agent chimique qui sert à agglomérer les molécules entre elles. « Ce produit est potentiellement cancérigène à forte dose, et en micro injections, il peut être inflammatoire, souligne le docteur Niforos. Les laboratoires doivent parvenir à offrir un AH le plus pur possible, lavé de tout BDDE résiduel. Ce sont souvent les grands labos (Q-med Galderma avec Restylane, Galderma avec Emervel et Allergan avec Juvederm) qui avec une surface financière plus importante investissent dans la recherche, les études et accèdent à une technologie plus élaborée et plus sûre », continue notre spécialiste. C'est le cas de la technologie Vycross™ développée par Allergan et qui consiste à associer deux acides hyaluroniques de différentes tailles. Le bénéfice ? Un produit mieux réticulé, plus résistant à la dégradation et qui donne des résultats encore plus naturels.

SAFE  
OU PAS ?

10 techniques  
passées  
au crible



### - Le Sculptra (Sinclair Pharma)

Un injectable à base d'acide L-Polylactique. Autrefois appelé Newfill, il bénéficie d'un remboursement pour la lipodystrophie (fonte grasseuse) chez les patients atteints du VIH. Il provoque une néocollagénèse (production de collagène) qui comble les dépressions.

**Pas vraiment safe.** Ce n'est pas dangereux, mais le visage semble figé.

**Risque :** inflammation entraînant une réaction cicatricielle sous cutanée, donc un gonflement ! Si c'est parfois ce que l'on désire face à une perte de volume importante, on préfère éviter ce phénomène en esthétique.

### - Le Radiesse (Merz Aesthetics)

Classé dans la catégorie des « fillers », littéralement « qui remplissent », cet injectable est composé de micro-billes d'hydroxy-apatite de calcium en suspension dans un gel biocompatible et résorbable. La formation de néocollagène qui fixe les microbilles dans les tissus permet une rémanence de plusieurs mois. Le Radiesse est un volumateur indiqué dans le remodelage des pommettes, du menton, du nez et le comblement des sillons.

**Plutôt Safe !** Le produit en lui-même est sécuritaire, mais comme pour tout injectable des effets indésirables peuvent apparaître en cas de défaillance de technique d'injection.

### - Le lipo seeding

Ou micro-réinjection de graisse du patient. « C'est l'évolution la plus récente de ce que l'on appelle la lipostructure ou technique de Coleman », explique François Niforos. Pratiquée au bloc pour des conditions d'aseptie rigoureuses, l'intervention consiste à prélever de la graisse au niveau du ventre ou de l'intérieur des genoux de la patiente et de la centrifuger pour ne réinjecter que les adipocytes et les cellules souches contenues dans le prélèvement là où on a besoin de recréer du volume ou de combler des rides. Il s'agit en outre d'une véritable greffe de cellules vivantes qui va redonner un bon coup de booster à la peau pour un rajeunissement global.

**Safe !** Un produit naturel puisqu'il provient du patient lui-même et sans doute l'injectable le moins onéreux avec une durabilité (quelques années) beaucoup plus importante.

**Risque :** si l'acte est pratiqué dans un environnement adapté il n'y a pas de risques particuliers. Seule l'expertise du praticien, et il en faut, particulièrement pour traiter des zones telles que le contour de l'œil, sera la garantie d'un résultat naturel et harmonieux.



### - Le PRP ou Plasma Riche en Plaquettes

« Ce traitement améliore la trophicité des tissus, apporte hydratation et un formidable effet anti-âge », explique le docteur Georgieu. Également baptisé « vampire lift » il consiste à effectuer un prélèvement de sang chez le patient puis de le centrifuger pour séparer le plasma des globules rouges. Le plasma riche en facteurs de croissance est réinjecté aussitôt afin d'activer le renouvellement cellulaire et stimuler la production de fibres de soutien. « Il est indiqué contre l'hyperpigmentation des cernes sur lesquelles il a une action remarquable », souligne le chirurgien.

**Safe !** Produit naturel autologue (prélevé sur le patient). À renouveler 2 ou 3 fois dans l'année afin d'optimiser les résultats. Excellent complément d'autres interventions anti-âge, même si la méthode n'est pas standardisée et que les résultats peuvent varier d'une personne à l'autre.

**Risque :** infectieux en cas de mauvaises conditions de manipulation du sang.

### - LEDs (Light Emitting Diode)

Les cellules cutanées réagissent à la lumière colorée, c'est ce que l'on appelle la photobiomodulation. Absolument sans danger les LED émettent une lumière froide (contrairement aux lasers) et sont de plus en plus utilisées seules ou en complément d'autres traitements pour optimiser les résultats. Selon la couleur utilisée, on obtient une atténuation des rides et ridules, des taches, un raffermissement cutané, un resserrement des pores...

**Totalement Safe !**

**Risque :** aucun. On veille cependant à ne pas prendre conjointement un traitement photosensibilisant (antibiotiques, anti-inflammatoires...).

### - Ultrasons et radio-fréquence

Souvent combinés à la radio-fréquence en traitement contre la cellulite sur le corps ou pour stimuler la production de collagène en complément des injections. Des résultats peu stupéfiants par rapport au prix des machines !

**Safe !** Oui, mais dangereux pour le porte feuille comparativement à d'autres techniques qui ont fait les preuves de leur efficacité à moindre frais.

**Risque :** atrophie des tissus sous-cutanés s'ils sont appliqués à trop haute température, mais les cas décrits sont devenus extrêmement rares car les machines ont aujourd'hui des systèmes de contrôle de l'échauffement du derme obtenu.

### - Le laser CO2 fractionné

Une merveille pour une jolie peau. Le laser fractionné possède la particularité de traiter la peau en laissant des espaces d'épidermes sains, ce qui limite considérablement la douleur, les effets secondaires et les risques infectieux. Il unifie le teint, gomme les petites rides. Recommandé à partir de 50 ans, une fois tous les deux ans.

**Safe !** À condition d'être bien utilisé par quelqu'un qui a de l'expérience et est régulièrement formé à son utilisation.

**Risque :** Brûlures.

### - Le froid intense

Le « Frotax » l'autre version de l'effet « botox » par le froid. Il s'agit de geler les ramifications nerveuses commandant les muscles du front à l'aide d'une aiguille refroidie entre -40 et -60°C. Cette technique présentée comme une alternative naturelle au « botox », d'où son nom, offre une nouvelle voie du traitement de la ride d'expression.

**Pas safe !** Pas vraiment dangereux a priori car avec une durée d'efficacité encore plutôt courte, mais tout de même inquiétant car il s'agit des prémices d'une nouvelle technologie pas tout à fait maîtrisée et sans recul suffisant.

**Risque :** des zones d'expression bloquées quelques semaines. La possible destruction des nerfs cible n'est pas à exclure après des traitements répétés.

## La curiosité n'est pas un défaut !

» Il semble que les patients ne soient pas assez curieuses des produits qu'on leur injecte. Il est pourtant primordial de connaître non seulement la molécule, mais aussi le nom du produit et celui du laboratoire qui le fabrique. Enfin, « tout doit se dérouler devant le patient », souligne le docteur Nicolas Georgieu chirurgien plasticien : *les ampoules de produit injectable ne doivent pas être entamées mais ouvertes devant lui. La reconstitution des toxines botuliques par exemple s'effectue de préférence devant la personne qui va être traitée.*

## Je bouquine...

Deux livres qui invitent à prendre du recul, à mener une action anti-âge les yeux ouverts et en faisant les bons choix sécuritaires, et deux autres qui interrogent la question du beau et de l'esthétique.

- *Philosophie de la Chirurgie Esthétique*, de Henry Delmar et Jean-François Mattei, Éditions Odile Jacob.
- *Le Livre noir de l'Esthétique*, de François Malye et Jérôme Vincent, Éditions Calmann-Lévy.

## - Et la toxine botulique ?

L'injection de toxine botulique, est autorisée en France dans le cadre du traitement esthétique depuis Février 2003 avec Vistabel des laboratoires Allergan (Botox®). Depuis, deux autres produits ont obtenu le précieux sésame en France, la fameuse AMM : Azzalure (Galderma) et Bocouture (Merz Aesthetics). « Elle est la base du traitement anti-âge, souligne François Niforos. On devrait commencer

par celui-ci. La sphère d'action des molécules tend vers moins de diffusion pour ne pas figer les expressions et agir de façon ultra ciblée. On l'utilise en action préventive dès 35 ans », conseille notre chirurgien. Différence notable avec les autres injectables, il s'agit d'un médicament que seuls les chirurgiens plasticiens, chirurgiens maxillo-faciaux, ophtalmologistes et dermatologues peuvent injecter. Les généralistes n'ont légalement pas le droit d'injecter de toxine botulique.

**Définitivement Safe !** C'est un médicament sur lequel on a plus de trente années de recul.

**Risque :** le mauvais geste ! Dans le pire des cas, c'est un résorbable, le désagrément s'envole au bout de quelques semaines. ■

Merci à François Niforos chirurgien plasticien à Lyon et Nicolas Georgiev, chirurgien plasticien à Bayonne.

# Vrai ou faux sur la toxine botulique

Avec le docteur Isabelle Rousseaux, dermatologue spécialisée en esthétique à Lille.

### La toxine botulique est un poison !

**VRAI** Effectivement, mais les antibiotiques aussi ! On réserve le mot poison à une substance nocive à très faible dose, ce qui n'est pas le cas de la toxine botulique que nous utilisons en esthétique. Il faudrait injecter des volumes mille fois plus importants pour provoquer des dommages irréversibles. Ce qui est impossible...

### Mais c'est aussi un médicament.

**VRAI** Oui, bien avant que l'on découvre ses vertus en esthétique, le Botox® (Vistabel pour l'esthétique en France) possède 11 AMM (Autorisations de Mise sur le Marché) dans différentes indications thérapeutiques. Le blépharospasme, le torticolis spasmodique, l'hyperhidrose axillaire, et plus récemment l'incontinence urinaire d'origine neurologique. C'est dire si la toxine botulique est étroitement surveillée, étudiée, bien documentée et elle soigne !

### Ça fige les traits et ôte toute expression.

**FAUX** Ce cliché tenace provient de ces actrices américaines aux visages « pétrifiés » que l'on a pu voir il y a quelques années, mais là encore, tout est question de dosage. En France, c'est la naturalité du résultat qui prime et par conséquent les techniques et les doses de produits injectés se sont adaptées.

### Attention, ça peut migrer vers le cerveau.

**FAUX** Honnêtement, je ne vois pas comment ! Si l'on considère la capacité de migration du Vistabel par exemple, elle n'excède pas 0,5 cm du point d'injection. Depuis la mise sur le marché en 2002 en France, aucun phénomène de ce genre n'a été signalé, ni avant d'ailleurs.

### Ça ne marche pas toujours.

**FAUX** Franchement, après 4 000 patients traités, je n'ai jamais vu de ces cas de résistance dont on parle. Cela fonctionne plus ou moins bien et dure plus ou moins longtemps selon les individus, mais je n'ai jamais rencontré d'échec thérapeutique. Ce doit être excessivement rare.



### On peut déclencher une allergie.

**FAUX** Jamais vu non plus dans ma pratique, mais il a été évoqué un cas d'allergie en Corée avec une toxine d'origine coréenne, le Botulax, mais c'est à confirmer.

### On peut l'utiliser ailleurs que sur le front.

**VRAI** En théorie oui, mais l'AMM accordée en esthétique à la toxine botulique est restreinte aux rides intersourcilières. Une étude en cours sur les rides de la patte d'oie vient de recevoir un avis positif en Europe pour le Vistabel. On peut donc s'attendre à ce que l'AMM s'étende à cette zone pour ce produit.

### Faire des injections précoces préventives évite la formation des rides.

**VRAI** Même si ce n'est pas prouvé scientifiquement parlant, on le constate pourtant en cabinet. En effet, on s'aperçoit qu'en injectant un front jeune on inhibe la contraction musculaire qui va être à l'origine de la ride, ce qui évite qu'elle ne se forme.

### Dès qu'on arrête, on prend un vrai coup de vieux !

**FAUX** En revanche, si l'on cesse tout traitement, les fonctions musculaires vont se rétablir et provoquer la formation de rides. Mais c'est très progressif et quoi qu'il en soit, on aura gagné du temps pendant lequel les rides ne se seront pas creusées !

### On dit que de fausses toxines circulent.

**FAUX** Non, pas de fausses toxines, mais des produits qui sont fabriqués dans des pays où les critères de formulation ne correspondent pas aux processus occidentaux. C'est principalement en Chine et en Corée que sont fabriqués ces produits. Ces toxines peuvent être attractives par leur prix, mais il est préférable de s'en tenir aux trois produits disposant d'une AMM en France.